

L'Association Indépendante des Parents d'Élèves de La Salle

Fondée en 2014

aipes.lassalle@gmail.com www.aipes.fr <https://www.facebook.com/groups/aipes>

Nos missions

VOUS REPRÉSENTER auprès des écoles et de la mairie
HARMONISER les relations parents-enseignants-enfants
ORGANISER divers événements, quand c'est possible
COMMUNIQUER auprès des parents et soumettre vos questions

Nous sommes

Des parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire de La Salle. Nous sommes indépendants car affiliés à aucune organisation politique, idéologique ou religieuse. Nous sommes actuellement la seule association de parents d'élèves active (les associations nationales n'ont aucun représentant à l'école).

Notre objectif

Créer un climat de confiance et d'échange entre les parents, les enseignants et les enfants.

Vous souhaitez nous rejoindre ?

Vous voulez participer aux conseils d'école, donner un coup de main ou simplement nous soutenir ? Adhérez en ligne à l'AIPES :

<https://www.helloasso.com/associations/aipes-parents-d-eleves-la-salle/adhesions/adhesion-aipes-2021-2022>

Réunion de présentation le 10/09 à 19h.
Plus d'infos sur www.aipes.fr



Livret d'information Ecole Maternelle de La Salle Bouc Bel Air



Horaires hebdomadaires

Informations susceptibles de changer en fonction des conditions sanitaires

	Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
7h20 - 8h20	<i>Garderie (payant)</i>
8h30 - 11h30	Ecole
11h30 - 13h30	<i>Cantine / Temps méridien</i>
13h30 - 16h30	Ecole
16h30 - 18h	<i>Garderie (payant)</i>

Personnel responsable :

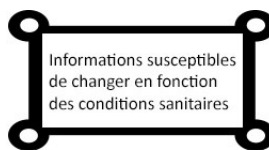
Personnel de la mairie : agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)

Personnel éducatif : professeurs des écoles (Education nationale) assisté par une ATSEM



Ouverture des portes

Où et quand amener ou récupérer votre enfant



Porte de l'école	Portail de la cour	Dans la cour
→ 8h20 - 8h40	→ 7h20 - 8h10 Garderie du matin	
← 11h20 - 11h30		
→ 13h20 - 13h30		← 16h20 - 16h30
← 16h20 - 16h30	← 17h, 17h30 et 18h	



En cas de problème

En cas de problème en classe ou à l'école, vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur de votre enfant (chaque professeur vous communiquera ses coordonnées) ou avec la directrice de l'école Mme Valérie Padilla, qui vous recevra le jeudi.

Pour tout autre problème, vous pouvez contacter l'Association des Parents d'élèves qui relaiera vos demandes auprès de la mairie ou de toute autre administration.
(AIPES : aipes.lasalle@gmail.com ou <http://www.aipes.fr>)



Numéros utiles

Ecole maternelle de La Salle :

Directrice Mme Padilla

04.42.22.27.15

ce.0132555g@ac-aix-marseille.fr

Garig (cantine) : 04.42.94.96.59 regiebba@garig.fr

Service scolaire : 04.42.94.93.76 scolaire@boucbelair.fr

Centre aéré : secretariatanimation@boucbelair.fr

AIPES (parents d'élèves) : aipes.lasalle@gmail.com



Généralités

La ville de Bouc-Bel-Air compte 4 écoles primaires (maternelle+élémentaire) et 1 collège.

Le domaine de La Salle a une école maternelle et une école élémentaire.

L'école maternelle comporte 5 classes de petite (PS), moyenne (MS) ou grande section (GS).

L'école élémentaire comporte 11 classes.



Cantine

La gestion de la cantine est déléguée par la mairie à la société Garig. Tous les plats sont préparés dans les cuisines situées à Bouc-Bel-Air. Aucun plat industriel n'est proposé aux enfants. Depuis la rentrée 2018, les aliments sont issus de l'**agriculture biologique** (excepté la viande et le poisson) et l'approvisionnement local est privilégié. Le repas est composé de 4 éléments parmi : entrée, viande, poisson, légumes, plat complet (ex : lasagnes), fromage, yaourt, fruit. Les parents souhaitant visiter la cantine sont cordialement invités à le faire en prévenant le service scolaire et la société Garig. Les cuisines peuvent également être visitées sur demande.

Facturation des repas :

Les repas se règlent en avance sur votre compte famille. Les repas ne sont pas facturés si :

- Le repas a été **annulé la veille avant 12h** en téléphonant au 04.42.94.96.59 (~~n'hésitez pas à laisser un message avec le nom de l'école, le nom de l'enfant, les dates d'absence~~) ou regiebba@garig.fr,
- L'enfant est malade et vous présentez un certificat médical à Garig,
- La classe est en sortie scolaire. Le directeur de l'établissement prévient Garig de l'absence des enfants.

Si votre enfant est absent un matin, il ne peut pas prendre son déjeuner à la cantine. Le nombre de repas à préparer est comptabilisé avec l'appel en classe.



Transport scolaire

Les transports scolaires sont organisés par les services de la Métropole Aix -Marseille pour les enfants du groupe scolaire. Il est impératif que les enfants soient amenés et récupérés à l'arrêt de bus par une personne majeure et dûment déclarée à la mairie. L'agent qui accompagne les enfants dans le bus ne laissera pas l'enfant partir seul ou accompagné d'une personne non déclarée.

Les enfants de l'élémentaire sont accompagnés jusqu'au portail, ceux de maternelle jusqu'aux classes.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du service scolaire de la mairie de Bouc-Bel-Air.